

La fin est proche pour l'effet dévolutif de la case de tête pour les élections communales

LE RÉSUMÉ

La Wallonie planche depuis plusieurs mois sur une **réforme de son code électoral**.

La première étape passe notamment par la **fin de l'effet dévolutif pour la case de tête** pour les élections communales de 2018.

MR, cdH et Ecolo veulent **aller plus loin**.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

En Belgique, rien n'est jamais simple. Dernier exemple en date, le code électoral. Ce n'est pas un secret, les députés de la majorité PS-cdH en Wallonie travaillent sur une réforme du code pour les élections communales et provinciales. La grande nouveauté débattue jeudi par la Commission spéciale sur le renouveau démocratique wallon est la suppression de l'effet dévolutif de la case de tête pour les prochaines élections communales du 18 octobre 2018.

Cette disparition privera les premiers de la liste d'un réservoir de voix, bien utile, pour s'assurer un siège au conseil communal. Autrement dit, les candidats qui avaient l'avantage d'être bien situés sur la

liste ne se verront plus attribuer les voix contenues dans le pot commun. Une petite révolution électorale prévue lors de la mise en place du gouvernement wallon en juin 2014. *«Un mieux pour le citoyen, estime Christophe Collignon, le chef du groupe socialiste au Parlement wallon. Aux élections communales, l'électeur vote davantage pour une personne qu'il connaît. Ce changement va tenir compte du vote de l'électeur.»* L'avis est partagé par le partenaire

cdH. *«L'effet dévolutif privilégiait les candidats placés en début de liste. Il y avait un côté injuste. La population doit pouvoir se réapproprier son vote»,* insiste Dimitri Fourny, le chef de file.

Même au MR, le principal parti d'opposition en Wallonie, on encourage cette réforme dont un avant-projet de décret a été déposé par le gouvernement la semaine dernière.

Les discussions se crispent par contre quand on ouvre les débats sur la question de l'effet dévolutif à un autre niveau. Pourquoi se limiter aux seules élections communales par exemple? *«Les réalités sont différentes, estime le député Collignon. Au niveau régional, les circonscriptions sont grandes. Il faut garder l'effet dévolutif de la case de tête. Sans cela, cela va être plus difficile de faire élire une femme ou un jeune.»* Un

argument que ne partage pas le cdH. *«Nous avons un texte pour modifier l'effet dévolutif mais à condition que le Fédéral fasse de même.»* Les centristes pourraient ici trouver un allié inédit dans le chef du MR qui milite pour sa suppression à tous les niveaux de pouvoir.

Contre-attaque d'Ecolo

Quant aux écologistes, cette suppression est accueillie avec réticence. *«Cette suppression est une prime aux gens en place et aura un effet négatif sur la parité. L'importance pour nous, c'est d'avoir un débat sur la clé de répartition»,* explique le député Stéphane Hazée. Le chef des verts en Wallonie milite pour la fin de la fameuse clé Imperiali pour l'élection des conseils communaux. *«La législation prévoit que la clé Imperiali soit utilisée, et non la clé D'Hondt utilisée pour toutes les autres élections. La clé Imperiali donne un avantage aux grandes listes, qu'elle surreprésente de façon démesurée et difficilement justifiable. Cela donne des majorités au sein du conseil communal qui sont minoritaires dans la population.»* Le député Ecolo prend l'exemple de la commune d'Honnelles où la majorité au conseil à 52,94% des sièges avec 41,52% des voix exprimées. La demande est cependant accueillie avec frilosité. *«Ecolo a toujours une proposition qui va dans l'intérêt de leur parti»,* lance Christophe Collignon.

Et la bonne nouvelle? D'ici 2018, les députés ont encore quelques mois pour se mettre d'accord!

«Cette suppression est une prime aux gens en place et aura un effet sur la parité.»

STÉPHANE HAZÉE
DÉPUTÉ ECOLO

NOUVEAUTÉS

**INSCRIPTION
COMME DONNEUR
D'ORGANES**

La réforme du code électoral qui est à l'étude au Parlement wallon pour les prochaines élections communales de 2018 va faire apparaître plusieurs nouveautés. Outre la disparition de l'effet dévolutif de la case de tête, la **fin du vote électronique**, chaque électeur recevra dans le bureau de vote **un formulaire d'inscription comme donneur d'organes**. Le rôle de **témoin de parti** sera, lui, **mieux encadré**. Il leur sera interdit de renforcer un bureau comme assesseur. S'ils le font, les élections pourraient être invalidées. Le **volontariat pour la fonction d'assesseur** sera par contre encouragé.